

Après le rapport CRE, les agriculteurs face à une réalité : la revente d'énergie ne financera plus leurs bâtiments



Nay, le 10 septembre 2026 - Le rapport publié le 9 septembre par la CRE le confirme : le développement du photovoltaïque va se poursuivre en France, mais les mécanismes de soutien public sont sous pression. La PPE3 prévoit de continuer à développer les capacités solaires, tout en réduisant les subventions aux producteurs.

Pour les exploitants agricoles, ce signal arrive après une PPE2 déjà difficile, où la grande majorité des projets agricoles n'ont pas été retenus. Le modèle qui s'était imposé ces dernières années, le bâtiment agricole financé par la revente d'électricité, est structurellement fragilisé. Ce n'est pas un accident de parcours : c'est une tendance de fond que le régulateur vient de documenter chiffres à l'appui.

Le rapport CRE : en 2025, la production électrique a été surabondante pendant 513 heures (contre 179 heures en moyenne entre 2010 et 2020). Pendant ces heures, vendre de l'électricité au réseau ne rapporte rien, voire coûte. Dans le même temps, les prix ont dépassé 100 €/MWh pendant 1 807 heures, notamment lors des épisodes de canicule. Pour un élevage, dont les besoins de ventilation culminent précisément aux heures de forte production solaire, consommer directement ce qu'on produit n'est plus une alternative à la revente, c'est la réponse la plus rationnelle à un marché structurellement déséquilibré.

BâtiAgricole, la marque de Cancé dédiée aux bâtiments agricoles, observe cette réalité depuis le terrain depuis 25 ans et 600 bâtiments livrés par an. Sa conviction : le bâtiment doit retrouver sa fonction première : abriter les animaux, protéger les récoltes, garantir la continuité d'exploitation face au dérèglement climatique. Et lorsque le photovoltaïque s'intègre au projet, le faire en autoconsommation : l'énergie produite sert directement l'exploitation, sans dépendre des appels d'offres ni des aléas du marché de gros.

La CRE elle-même identifie l'autoconsommation et le développement de toutes les formes de flexibilité comme les deux leviers essentiels pour rééquilibrer offre et demande. Pour les agriculteurs, BâtiAgricole s'inscrit exactement dans cette logique : produire local, consommer local : le circuit court de l'énergie, appliqué à l'exploitation agricole.

Sophie Bourème, Directrice de BâtiAgricole, est disponible pour réagir à ce rapport et témoigner sur les conséquences concrètes pour les exploitants : évolution des projets de construction, repositionnement vers l'autoconsommation, adaptation face aux crises climatiques.

###

À propos de Cancé :

Placée depuis quelques années dans le Top 5 de la construction métallique française, Cancé est une entreprise familiale fondée en 1961 et spécialisée dans la conception et la réalisation de bâtiments métalliques, de l'ossature au clos couvert.

Forte de 13 agences et de plus de 1 700 réalisations chaque année, Cancé intervient sur tous types de projets : tertiaires, industriels et agricoles, en s'appuyant sur la

performance de ses outils de production et sur une culture de la responsabilité et de la qualité. <https://cance.fr/>

BâtiAgriculture sera présent tout au long de l'automne sur plusieurs rendez-vous du secteur agricole : INNOVAGRI - Ondes (9 et 10 septembre), les journées agricoles du Volvestre à Montesquieu-Volvestre (18 au 20 septembre), la foire de Montauban « Bienvenue à la Campagne » (19 et 20 septembre), les Assises Ovines à Amorots-Succos (13 octobre) et EnerGaia (9 et 10 décembre).